



PRIX INTERNATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTERNATIONAL AWARD ON TERRITORIAL DEVELOPMENT

AVIS DE CONCOURS

Article 1 - Contexte et objectifs

Le CRIEL – Université de l'Insubria, le DiCEM – Université de Basilicata et l'AENL (avec la collaboration de l'ISTAO) ouvrent un concours international pour la recherche et les initiatives effectuées dans la promotion du développement territorial qui sont particulièrement méritantes à l'échelle internationale.

L'objet du présent avis est d'encourager des spécialistes, des jeunes chercheurs, des gouvernements, des secteurs public et privé, des entreprises, de la société civile et des collectivités locales à l'analyse des processus de développement localisés et des bonnes pratiques de développement territorial, de l'interaction dynamique entre les entreprises innovantes et la croissance des compétences professionnelles, à la capacité de valorisation des ressources existantes, à la mise en place d'outils de formation et d'accompagnement du développement territorial, avec également la mise en œuvre de la capacité de diagnostic et de comparaison des territoires internationaux pour favoriser la planification des investissements et des initiatives de développement *par le bas*.

Le prix est divisé en quatre sections.

- a) **La section "chercheurs"** - peuvent concourir à cette section du prix, des chercheurs ayant publiés de manière significative au cours de ces trois dernières années ou des spécialistes de réputation internationale reconnus dont le travail a produit des résultats significatifs pour la détection de modèles de développement pour l'interprétation des tendances de développement territorial, pour la promotion des idées qui ont engendré des progrès dans les stratégies de développement économique territorial. Le prix consiste en une bourse de *visiting professorship*.
- b) **La section "jeunes chercheurs"** - peuvent concourir à cette section du prix des jeunes chercheurs, dont la thèse de doctorat de recherche, présentée et soutenue au cours des trois dernières années, est particulièrement innovatrice pour la méthodologie utilisée pour l'identification des modèles d'interprétation et d'analyse des nouveaux cas importants de développement local qui ont produit des stratégies d'intervention efficaces. Le prix consiste en une bourse de *visiting fellow*. Le Comité examinateur peut proposer la publication de la thèses sélectionnée.
- c) **La section "territoires"** - peuvent concourir à cette section du prix les territoires qui se sont distingués avec des mesures novatrices de nature à permettre leur transformation économique et sociale, de faciliter la sortie de situations de relative arriération ou de prolongé déclin et stagnation économique, qui ont entrepris/facilité un processus de développement équilibré, partagé le long d'un ou plusieurs des domaines suivants: innovation, internationalisation, promotion, qualification des ressources humaines, développement durable, etc. - Les candidats admissibles: les agences de développement, des organismes publics, privés, des partenariats publics - privés, des consortiums et d'autres qui travaillent à la définition et la mise en œuvre de politiques de développement local.
- d) **La section "entreprise"** - peuvent concourir à cette section du prix, les entreprises, soit individuellement soit sous forme associée, après avoir développé des initiatives ou des projets impliquant d'autres acteurs dans le territoire dans les secteurs de travail suivants: l'innovation, l'internationalisation, la promotion, la formation et la qualification des ressources humaines, développement des entreprises, la cohésion sociale, l'intégration ou la chaîne de production, etc. (*responsabilité territoriale de l'entreprise*).

Article 2 - Comment participer

La participation au concours est volontaire, l'envoi des formulaires de demande dûment rempli et accompagné de la documentation nécessaire pour une évaluation globale par le Comité au plus tard le **15 Novembre 2023** par courrier électronique à: aenl@istao.it. Dans le cas des candidatures des livres on doit envoyer une copie électronique où trois exemplaires à l'adresse suivante: **Premio Internazionale di Sviluppo Territoriale, Istao, Villa Favorita, Largo Giorgio Fuà – 60131 Ancona (Italia)**.

La documentation doit être produite dans l'une des langues suivantes: anglais, français, espagnol, italien, portugaise. Si la documentation originale est disponible dans une autre langue, on doit joindre une traduction dans l'une des langues mentionnées.

La participation est confidentielle, mais peut être proposée par des tiers.

Les membres du jury peuvent présenter des candidatures directement aux différentes sections du prix.

Article 3 - Exclusion de demandes

Ne seront pas examinées les demandes reçues après la date d'expiration d'avis du concours celles qui ne sont pas bien établies en conformité avec les indications données dans les formulaires ou incomplètes dans la documentation.

Article 4 - Évaluation des demandes

L'évaluation des demandes reçues dans le délai prévu, sera effectuée par une commission nommée par les organisateurs et composée de 3 personnes venant du monde académique et universitaire et présidée par le Professeur Giocchino Garofoli.

Le texte et les documents envoyés ne seront pas retournés.

Article 5 - Remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu à l'occasion d'un **Colloque International sur le Développement Territorial** organisé à **Matera** (Italie) dans les premières semaines de 2024, dont la date, le lieu et le programme seront communiqués aux parties intéressées à l'avance.

Article 6 - Confidentialité des informations

Toutes les informations recueillies sur le profil des candidats, des entreprises, les propositions et le contenu sont strictement confidentiels et réservés.

Pour tout complément d'information, se mettre en contact avec l'Istao:

Premio Internazionale di Sviluppo Territoriale, Istao, Villa Favorita, Largo Giorgio Fuà – 60131 Ancona (Italia); e-mail: aenl@istao.it.

Avec mécénat gratuit



**Fondazione
Adriano
Olivetti**

